

Formation Continue

MAINTIEN DE L'AUTONOMIE

LES FONDAMENTAUX



Pour renforcer ses connaissances sur le grand âge et le vieillissement pathologique, et animer des séances pour des seniors en perte d'autonomie en hébergement collectif pour personnes âgées.

PUBLIC

- Titulaire du diplôme animateur 1^{er} degré senior
- Titulaire du CQP ALS AGEE
- Titulaire d'un diplôme professionnel de niveau IV et plus dans le champ sportif (BP, STAPS...)

PRÉ-REQUIS

- Animateur licencié à la FFEPGV
- Certificat médical
- Avoir réactualisé la formation PSC1 dans les 3 dernières années (compétence requise ALD n°6)
- Être titulaire d'au moins 2 formations filière Senior et/ou Prévention (ex : Bien Vieillir, Équilibre, Gymmémoire®)
- Expérience d'au moins 3 ans d'animation du public senior et de 200h de face-à-face pédagogique

Travail préparatoire avant l'entrée en formation :

S'informer auprès du Comité Départemental de l'existant et avoir observé une séance GV en hébergements collectifs pour personnes âgées (ex : résidence autonomie ou EHPAD)

OBJECTIFS

- ✓ Acquérir les connaissances liées au grand âge, à la fragilité et à la dépendance
- ✓ Connaître l'environnement et le fonctionnement des hébergements collectifs pour personnes âgées
- ✓ Observer et concevoir des séances physiques adaptées pour les résidents de ces établissements en fonction des capacités observées

CONTENUS DE LA FORMATION

- Évolution socio-démographique sur le grand âge :
 - Environnement du grand âge (acteurs et réseaux : champ de compétence et domaines d'action ; les lieux de vie du grand âge)
 - Les notions de fragilité et de dépendance (définitions, concepts, approche dynamique du vieillissement ; les indicateurs de fragilité ; les pathologies associées ou non au vieillissement ; les outils d'évaluation de la dépendance ; l'accompagnement de la fin de vie et le respect de l'intégrité de la personne)
 - Les maladies neurodégénératives : généralités sur les démences, le bienfait des activités physiques sur l'évolution de la maladie
- La séance de Gymnastique Volontaire Maintien de l'Autonomie (conception, programmation ; sollicitation et optimisation des différentes capacités observables pour le maintien des activités de la vie quotidienne, bien-être et lien social)



Formation Continue

MAINTIEN DE L'AUTONOMIE

LES FONDAMENTAUX

POINTS FORTS

- Un complément de formation pour enrichir son savoir-faire au sein de séances seniors « maintien de l'autonomie »
- Une formation opérationnelle avec l'observation de séances dans différents types d'établissements
- Des apports de méthodes, des savoir-faire et des outils pédagogiques

ENCADREMENT

John Picard, Conseiller Technique National en charge du public senior à la FFEPGV et Patricia Decailot, Conseillère de Formation.

VALIDATION DE LA FORMATION

Participation intégrale à la formation avec certification fédérale « Maintien de l'Autonomie ».

DÉROULEMENT

- Durée : 21 heures
- Dates : 28 au 30 octobre 2019
- Lieu : Châlons-en-Champagne (51)

COÛT DE LA FORMATION

→ 36€/h en centre de formation soit 756€, et 15€ de frais de dossier

→ Frais annexes (restauration, hébergement, déplacements) non compris

*Financement possible auprès de votre OPCO, renseignez-vous auprès du secrétariat.
En cas de refus de financement (justificatif à l'appui), possibilité de bénéficier d'aides du COREG.*

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

COREG EPGV Grand-Est – MRS – 13 rue Jean Moulin CS70001 – 54510 TOMBLAINE

☎ 03 83 18 87 27 / ✉ contact@coreg-grand-est.epgv.fr

Date de limite d'inscription : 2 semaines avant le début de la formation.

Nombre de places maximum par session de formation : 25

Retrouvez l'ensemble de notre offre de formations sur notre site : epgv-grandest.fr

